

Avant-propos

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 ainsi que les mesures restrictives, prises pour limiter la pandémie, ont eu des conséquences notables sur les économies au niveau mondial. Ce bilan de l'année 2020 permet de prendre un peu de recul vis-à-vis du choc que nous avons vécu, d'identifier les points de fragilité de l'économie ligérienne mais également les forces qui lui permettent de mieux résister à la crise. Je remercie chaleureusement les partenaires qui cette année encore, dans un contexte mouvant, ont contribué à la réalisation de ce bilan.

Ce bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. La situation économique des Pays de la Loire en 2020 est exposée à travers douze chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale et départementale, complétés d'un cadrage consacré à la conjoncture nationale. Cette année, afin de prendre en considération les transformations en cours, j'ai souhaité élargir le spectre en ajoutant deux nouveaux chapitres sur l'énergie et le climat et sur les minima sociaux. Fin 2020, même si certains secteurs structurants de la région sont fragilisés, d'autres tirent leur épingle du jeu et permettent globalement à la région de résister à la crise. Les années à venir montreront la capacité de notre économie à rebondir en répondant à de nouveaux besoins.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2020 des Pays de la Loire* est réalisé avec Air Pays de la Loire, la Banque de France, la Douane, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

**Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire**
Pascal Seguin